

■ page 1 - Agriculture : une agriculture durable, du producteur au consommateur ■ page 2 - Recherche : Montpellier, capitale mondiale de l'agronomie ■ Grenelle de l'environnement : le comité régional installé le 26 novembre ■ page 3 - Projets exemplaires : deux entreprises et l'Université Montpellier II lauréates ■ Investissements d'avenir : très haut débit sur tout le territoire à l'horizon 2025 ■ page 4 - Santé : aide renforcée pour les Maisons de santé ■ Pyrénées-Orientales : deux travailleurs sociaux à l'écoute des victimes en commissariat et gendarmerie



Question

à Pascal Augier

Directeur régional
de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Où en est la filière viti-vinicole ?

L'agriculture, la viticulture en particulier, sont des piliers de notre économie régionale, avec une valeur de production annuelle de 2,1 milliards €.

Le vignoble Languedoc-Roussillon est le plus grand du monde. En 2010, la France redevient le premier producteur mondial, devant l'Italie.

Si la crise a fortement affecté les exploitations agricoles, l'État a mis en œuvre un plan exceptionnel d'aides pour passer ce cap difficile.

Les vendanges 2010 sont maintenant terminées. La récolte régionale (11,7 millions d'hectolitres) s'annonce d'une qualité exceptionnelle et les prix sont orientés à la hausse.

Je souhaite que cette nouvelle campagne marque un nouveau départ pour notre viticulture.

Je souhaite aussi que les importants efforts faits sur la qualité se traduisent enfin par une meilleure notoriété et des succès commerciaux mérités, non seulement en France mais aussi dans les pays où la consommation progresse, comme les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et le Brésil.

AGRICULTURE

Une agriculture durable, du producteur au consommateur

Une alimentation de qualité pour le consommateur, un revenu garanti pour les agriculteurs et les pêcheurs, une agriculture compétitive : l'État en région est bien placé pour mettre en œuvre la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010.



Le Languedoc-Roussillon est la **2ème région française pour sa production agricole biologique**. Près d'un agriculteur sur deux est engagé dans une démarche qualité qui permet de maintenir des emplois en zone rurale. Une centaine de vins et 25 produits bénéficient d'une reconnaissance officielle de qualité : olive de Nîmes, agneau de Lozère, volaille du Lauragais...

L'Etat fédère tous ceux qui s'engagent pour une alimentation sûre et diversifiée. Les actions sont multiples : pour les jeunes (Un fruit pour la récré), les plus démunis (Les paniers de la mer),

les acteurs de la restauration collective, les producteurs et les consommateurs (commercialisation en circuit court)...

Pour renforcer sa compétitivité, la **filière viticole régionale a bénéficié de 117M€ de crédits européens**. Grâce à l'union des quatre interprofessions au sein de la fédération « InterSud de France », elle dispose d'une force de frappe renforcée pour valoriser les vins régionaux.

Contact DRAAF
Pascal AUGIER 04 67 10 19 04
pascal.augier@agriculture.gouv.fr

www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr



Pôle de compétitivité agro-alimentaire méditerranéen

Qualimed apporte des réponses aux enjeux de l'alimentation de demain par une offre innovante, issue des productions agricoles méditerranéennes : vigne et vin, fruits et légumes, céréales.

Avec des partenaires dans **5 pays**, le pôle de compétitivité fédère **75 entreprises, 2 500 chercheurs et 14 000 emplois**.

www.qualimediterranee.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Europe soutient les projets

Tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne le savent pas : le Fonds social européen (FSE) peut cofinancer les projets favorisant la cohésion sociale, l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle.

Pour être informé, conseillé, disposer de contacts, rendez-vous à la Convention Coventis, les 2 et 3 décembre prochains au Corum de Montpellier.

Les services de l'Etat, sur le stand de l'Europe en région, répondront à toutes les questions.

<http://www.coventis.org/document.php?pagendx=36&project=coventis.coventis.org>



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quels impacts en LR ?

Agriculture, tourisme, santé, risques naturels, infrastructures, biodiversité, énergie... quel que soit le territoire (littoral, plaine, montagne), le changement du climat va profondément impacter le Sud de la France.

Une étude prospective interrégionale, pilotée par les services de l'Etat, fait le point sur le diagnostic et les scénarios d'évolution.

Deux territoires sont particulièrement étudiés : le littoral languedocien et le Massif Central.

<http://www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/publications/informations/index.shtm>

RECHERCHE

Montpellier, capitale mondiale de l'agronomie



Mobiliser le meilleur de la science agronomique internationale pour lutter contre la famine dans le monde et réduire la pauvreté, c'est la mission du GCRAI *, qui a décidé de s'installer à Montpellier. La candidature française devance quatre autres pays : Kenya, Inde, Italie, Ethiopie.

Le pôle mondial regroupe 15 centres de recherche, qui représentent **8500 chercheurs**. Son budget, 800 millions de dollars, est financé par ses 64 membres (Etats, FAO, Banque Mondiale, Fondation Bill et Melinda Gates...). Il installera son siège sur le Campus Agropolis dès 2011.

Ce choix est la reconnaissance de la prééminence de Montpellier dans le paysage international de la recherche et la formation agronomiques, alors que le campus accueille déjà 2 300 chercheurs et 5 000 étudiants.

Contact : DRRT
Sacha KALLENBACH 04 67 61 69 42
sacha.kallenbach@recherche.gouv.fr



Pour la communauté scientifique régionale, il ouvre de **nouvelles opportunités de coopération** en agriculture, alimentation, biodiversité, gestion des ressources en eau, adaptation au changement climatique...

Soutenue depuis le début par le Président de la République et le Gouvernement, cette implantation est aussi le

fruit d'un travail commun avec le Conseil régional et Agropolis International.

**Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale*



GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Le comité régional installé le 26 novembre

Vivre dans un environnement préservé, assurer une croissance durable, alléger les besoins en énergie : avec les élus locaux, les associations, les entreprises et les salariés l'Etat impulse et déploie le Grenelle de l'Environnement en Languedoc-Roussillon.

Après la publication des deux lois Grenelle couvrant tous les champs du développement durable, **l'Etat régionalise son action** pour l'adapter aux spécificités territoriales. Comme au niveau national, il associe l'ensemble des acteurs concernés.

Le 26 novembre prochain, le Préfet de région, avec le Président du Conseil régional, installera le comité de suivi Languedoc-Roussillon. Cette instance sera un **lieu de concertation et de partage d'expériences**.

Contact DREAL
Fabienne MARTIN-THERIAUD 04 34 46 66 74
fabienne.martin-theriaud@developpement-durable.gouv.fr



À l'ordre du jour, des **exemples concrets** d'actions : maîtrise de la consommation d'énergie des logements, réduction des émissions de CO2 des transporteurs routiers, développement d'espaces de biodiversité...

Le comité lancera également les schémas régionaux «climat air énergie» et «cohérence écologique».

Le même jour, l'Etat et le Conseil régional signeront une convention de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

PROJETS EXEMPLAIRES Deux entreprises et l'Université Montpellier II lauréates

Rendre les plantes plus résistantes sans produit chimique, c'est l'objectif du programme innovant « Protect », financé pour un tiers par l'Union européenne. C'est un projet exemplaire, car il est né d'une association entre l'Université Montpellier 2 et deux entreprises régionales, la Distillerie d'Olonzac (Hérault) et Fertil France (Aude)

Pour Sabine GALINDO, qui anime l'équipe de chercheurs, **les 250 000 € financés par le FEDER ont été « plutôt aisés à décrocher**. Une fois le projet soumis, ça a été facile. L'obstacle principal fut qu'en cours de montage, le dossier a évolué. Mais l'encadrement d'OSEO et Transferts LR nous a permis d'éviter les soucis de finalisation ».

Le 22 septembre dernier, à l'occasion des Masters de la Lettre M, les partenaires

ont reçu le Prix « l'Europe s'engage » des mains du Préfet et du Recteur.

« Cette année, nous récompensons un projet doublement exemplaire. Il est le fruit d'une coopération entre des chercheurs et des entreprises et d'une synergie collaborative trop rare. L'intelligence est d'abord collective. »

On oublie souvent que savoir travailler ensemble c'est déjà réussir la moitié du chemin.



Claude BALAND, Préfet de région,
Christian PHILIP, Recteur de l'Académie de Montpellier,
Bernard CAUMIL (Distillerie d'Olonzac),
Gilbert GARAPIN (Fertil France),
Sabine GALINDO, (UM2),
Luc FRAYSSINET (Fertil France)

Site de l'Europe en LR : www.languedoc-roussillon.eu

EGALITE DES CHANCES

Cordées de la réussite 2010

Tutorat, accompagnement scolaire ou culturel... des étudiants se mobilisent pour favoriser la réussite dans l'enseignement supérieur de jeunes issus de zones d'éducation prioritaire.

Dans la région, 6 nouvelles cordées, dont 2 menées par l'Ecole des Mines d'Alès et 1 par l'Université de Perpignan, viennent d'être labellisées. Financements obtenus : de 7 à 27 000 €.

Dispositif reconduit en 2011.

Contact SGAR
Marylène COTTANCIN 04 67 61 69 06
marylene.cottancin@languedoc-roussillon.
pref.gouv.fr



INVESTISSEMENTS D'AVENIR Très haut débit sur tout le territoire à l'horizon 2025

Pour que tous les habitants du Languedoc-Roussillon accèdent à l'internet à très haut débit d'ici 15 ans, acteurs publics et privés doivent s'accorder dès aujourd'hui sur un schéma régional. C'est la condition *sine qua non* pour bénéficier des Investissement d'avenir.

Le déploiement de réseaux très haut débit et l'accès aux services numériques innovants sont des vecteurs majeurs de **cohésion sociale et de compétitivité** des territoires.

L'Etat a réservé 4,5 milliards € des Investissements d'avenir pour développer l'économie numérique.

Contact SGAR
Philippe MATHONNET
04 67 61 84 49

philippe.mathonnet@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr



Pour que les collectivités du Languedoc-Roussillon et les opérateurs télécom puissent en bénéficier, la région doit

disposer d'un projet partagé par tous les acteurs concernés.

C'est pourquoi l'Etat, avec le Conseil régional, initie un **Schéma directeur d'aménagement numérique régional**.

Le Schéma prévoira la cohérence territoriale des réseaux et identifiera les mutualisations d'infrastructures, pour en diminuer les coûts.



MEDIATION CULTURELLE

Actes du séminaire

Le 30 septembre à Montpellier, le séminaire régional « Culture, médiation et citoyenneté » a réuni plus de 120 participants. Parmi les thèmes évoqués : publics, territoires, illettrisme, métiers...

Victime de son succès, la manifestation n'a pu accueillir tous ceux qui le souhaitaient.

Pour eux et les participants, les actes du colloque seront très prochainement édités et disponibles sur demande.

Contact SGAR
Sylvie HERVE 04 67 61 69 18
sylvie.herve@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

AIDE AUX ENTREPRISES

La P.A.T. dans les P.O.

A Perpignan, Républic technologie fait partie des 15 entreprises qui bénéficieront de la Prime d'aménagement du territoire (PAT) attribuée nationalement le 20 octobre 2010.

La PAT est dotée annuellement de 40 M€. C'est le principal dispositif d'Etat aidant directement les entreprises qui investissent et créent des emplois dans des zones prioritaires.

Républic technologie, spécialisée dans la production de papier à cigarettes, prévoit une extension d'activité nécessitant 16 M€ d'investissement et la création de 50 emplois.

Contact : préfecture de région Languedoc-Roussillon
34 Place des Martyrs de la Résistance -
34000 Montpellier - Tél. : 04 67 61 61 61

Directeur de publication : Jean-Christophe BOURSIN,
Secrétaire général pour les affaires régionales
Rédactrice en chef : Sandrine DEMOULIN

Credits photo : Ministère de l'Agriculture,
FRAB LR, SGAR, Laurence Albar/IRD,
DREAL, Inventaire ZNIEFF, Lettre M,
Ministère de la Santé, DDSP 66

SANTE

Aide renforcée pour les Maisons de santé

Une Maison de santé pluri-professionnelle propose aux habitants un ensemble coordonné de services médicaux et paramédicaux. Elle maintient ou développe l'offre de soins dans une zone déficitaire. Le 20 octobre, le Comité régional de sélection a retenu les premiers projets qui feront l'objet d'un financement renforcé.

Lors des Assises des territoires ruraux, nombre d'élus avaient signalé leur difficulté à **maintenir ou recruter des médecins** dans des zones où les déplacements demandent du temps et la population vieillit.

En février dernier, le Président de la République annonçait le développement, d'ici 2013, de 250 Maisons de santé. Elles bénéficieront d'**aides renforcées**, en **investissement** (Etat jusqu'à 35%, collectivités territoriales, Europe FEADER) et en **fonctionnement** (ARS - Europe FEDER).

Pour être éligible un dossier doit être porté par les professionnels et structuré autour de la continuité des soins, s'inscrire dans un projet de santé territorial, être évolutif et transmissible aux jeunes professionnels.

Le Comité régional, qui se réunira à nouveau d'ici la fin de l'année, a déjà retenu les 1ers projets.

Parmi eux, ceux de :

- Tuchan (11)
- le Vigan (30)
- le Bousquet d'Orb (34)
- Florac (48)
- les Angles (66)



Contact ARS
Dr Michel GIRAUDON 04 67 07 20 79
michel.giraudon@ars.sante.fr

PYRENEES-ORIENTALES

Des travailleurs sociaux à l'écoute des victimes en commissariat et gendarmerie



Depuis 2007, un travailleur social intervient au sein du

commissariat de police de Perpignan. Il a pour mission d'améliorer l'accueil des victimes, leur écoute et leur accompagnement et de trouver si besoin des solutions durables aux problèmes sociaux qu'elles rencontrent.

En 2009, **572 personnes ont bénéficié de ses interventions**, principalement des femmes victimes de violences conjugales et des personnes vulnérables (mineurs, SDF, personnes âgées).

Au vu du succès du dispositif, un emploi similaire sera créé en novembre prochain au sein du **groupement de gendarmerie**.

Basé à Perpignan, le travailleur social sera amené à se déplacer dans l'ensemble des brigades de gendarmerie du département pour assurer une prise en charge de proximité des victimes.

Dans les deux cas, le projet est porté par une association et co-financé par l'Etat, le Conseil général, la Ville de Perpignan (zone police) et la Communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée (zone gendarmerie).

Contact Préfecture des Pyrénées-Orientales
Frédérique CAMILLERI

Directrice de cabinet 04 68 51 65 11
frederique.camilleri@pyrenees-orientales.gouv.fr

Nous écrire, vous abonner : communication@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

